



Concours continental de logo et d'identité visuelle

Thème de l'année 2027 de l'UA

L'UA à l'aube de son 25e anniversaire : exploiter pleinement le potentiel du Marché Unique du Transport Aérien Africain (MUTAA) et des Nouvelles Technologies pour l'Intégration Continentale

Date limite de soumission : 23 Octobre 2026

1. Contexte

La 39e session ordinaire de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de l'Union Africaine a adopté le Thème de l'année 2027 de l'UA par la décision Assembly/AU/Dec.952(XXXIX) : **« L'UA à l'aube de son 25e anniversaire : exploiter pleinement le potentiel du MUTAA et des Nouvelles Technologies pour l'Intégration Continentale »**.

Le Thème présente le 25e anniversaire de l'Union Africaine à la fois comme un moment de commémoration et comme une occasion de renouveler l'ambition continentale. Il relie le parcours et l'orientation future de l'Union à l'objectif plus large de l'intégration africaine, envisagé sous deux angles porteurs : le Marché Unique du Transport Aérien Africain (MUTAA) et les nouvelles technologies.

L'Agenda 2063 énonce la vision de l'Union Africaine d'une Afrique intégrée, prospère et pacifique, dirigée par ses propres citoyens et représentant une force dynamique sur la scène mondiale. La connectivité physique, numérique et institutionnelle est au cœur de cette vision, car elle permet aux Africains de se déplacer, de commercer, de communiquer, d'innover et de participer librement au-delà des frontières.

Le MUTAA est un projet phare de l'Agenda 2063. Il a été officiellement lancé en Janvier 2018, lors de la 30e session ordinaire de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de l'Union Africaine à Addis-Abeba, dans le prolongement de la Décision de Yamoussoukro de 1999 et de la Déclaration de 2015 de la Conférence de l'UA relative à la création d'un marché unique du transport aérien africain.

Le MUTAA vise à promouvoir un marché africain du transport aérien unifié, compétitif et libéralisé en supprimant progressivement les restrictions relatives à l'accès au marché, aux droits de trafic, aux fréquences, à la capacité et aux tarifs aériens entre les États membres participants. Il favorise également l'adoption de règles communes en matière de concurrence loyale, de protection des consommateurs et de règlement des différends. Une meilleure connectivité aérienne peut soutenir le commerce intra-africain, le tourisme, l'investissement, les chaînes de valeur régionales, la mobilité des jeunes et la libre circulation des personnes, tout en rendant l'intégration continentale plus visible dans la vie quotidienne des citoyens.

Les nouvelles technologies, notamment l'intelligence artificielle, l'identité numérique, la cybersécurité, la gouvernance des données, les infrastructures publiques numériques, les paiements interopérables, les technologies spatiales et les systèmes de mobilité intelligente, transforment la manière dont l'Afrique se connecte et affirme sa compétitivité. Ces avancées s'appuient sur des cadres continentaux clés, notamment la Stratégie de Transformation Numérique pour l'Afrique (2020-2030) de l'Union Africaine, la Stratégie Continentale de d'Intelligence Artificielle, la Convention de l'UA sur la Cybersécurité et la protection des données à caractère personnel (Convention de Malabo), le Cadre politique de l'UA sur les données, le Cadre d'interopérabilité de l'UA pour l'identité numérique et le Pacte numérique africain.

Exploitées de manière responsable et inclusive, et en cohérence avec ces cadres, ces technologies peuvent accélérer la mise en œuvre de la ZLECAf, améliorer les services publics et

privés, renforcer les échanges transfrontaliers et élargir les perspectives offertes aux jeunes et aux femmes.

2. Objet du concours

La Commission de l'Union Africaine organise un concours à l'échelle du continent invitant les jeunes créatifs africains à proposer le concept de logo et d'identité visuelle officiels du Thème de l'année 2027 de l'UA. La proposition retenue servira de base créative à l'identité finale et pourra faire l'objet d'une finalisation technique avec la participation du lauréat et conformément aux orientations de l'Union Africaine en matière d'image de marque.

3. Objectifs

- Associer directement les jeunes Africains à la définition de l'identité publique d'une grande priorité continentale.
- Susciter, dès le départ, la sensibilisation, l'appropriation et une dynamique autour du Thème de l'année 2027 de l'UA.
- Traduire les 25 ans de l'UA, l'intégration de l'Afrique, le MUTAA et les nouvelles technologies en une idée visuelle claire et cohérente.
- Sélectionner un concept qui reflète les valeurs de l'Union Africaine, l'Agenda 2063 et les aspirations d'une Afrique connectée, inclusive et dotée de capacités numériques.
- Poser les bases d'une identité visuelle cohérente, destinée à être utilisée par l'Union Africaine et ses partenaires tout au long de l'année 2027.
- Reconnaître les talents créatifs africains émergents et leur offrir une réelle visibilité.

4. Livrables du concours

Chaque candidat doit soumettre une proposition de logo et un concept d'identité visuelle concis. La soumission doit comprendre :

- Un logo principal fonctionnant avec ou sans le titre de la campagne.
- Des versions en couleur, en monochrome et inversée, adaptées aux fonds clairs et foncés.
- Une palette de couleurs de base et une orientation typographique recommandée.
- Une brève explication du concept, de la symbolique, des choix de couleurs et du lien avec l'ensemble du Thème.
- Trois maquettes simples présentant le design sur une carte numérique, une toile de fond d'événement et une couverture de publication.

5. Orientation créative et principes de conception

L'identité doit présenter le Thème comme un récit continental unique et intégré. Il n'est pas attendu des candidatures qu'elles illustrent chaque idée de manière littérale ; elles doivent condenser les concepts les plus forts en un symbole simple, distinctif et facilement reconnaissable.

5.1 Architecture stratégique

Élément	Ce que le logo doit communiquer
25 ans de l'UA	Une étape institutionnelle majeure : 25 années d'évolution, de solidarité et d'action collective, exprimées comme un pont entre les réalisations accomplies à ce jour et l'orientation future de l'Union.
L'intégration de l'Afrique	Une Afrique unie de plus en plus connectée : la circulation au-delà des frontières ; des personnes, des marchés et des institutions reliés ; l'unité dans la diversité ; et l'appropriation continentale.
MUTAA	Un ciel Africain ouvert et une connectivité aérienne plus sûre, plus simple et plus efficace. L'imagerie aéronautique est facultative et pourra appuyer, et non remplacer, le récit plus large de l'intégration.
Nouvelles technologies	L'innovation menée par l'Afrique, l'intelligence artificielle, l'identité numérique, la cybersécurité, la gouvernance des données, les infrastructures publiques numériques, les paiements interopérables, les technologies spatiales et les systèmes de mobilité intelligente, ancrés dans la connectivité numérique, peuvent servir les populations, élargir les perspectives et accélérer l'intégration continentale.

5.2 Mots clés et messages essentiels

Mots clés : 25 ans de l'UA ; unité Africaine ; intégration continentale ; ciel africain ouvert ; mouvement ; connectivité ; MUTAA ; nouvelles technologies ; intelligence artificielle ; identité numérique ; cybersécurité ; infrastructures publiques numériques ; paiements interopérables ; systèmes de mobilité intelligente ; transformation numérique ; appropriation africaine ; jeunesse ; inclusion ; opportunités ; prospérité partagée ; et Agenda 2063.

- Un ciel Africain ouvert qui accélère la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et l'intégration continentale.
- Des nouvelles technologies qui libèrent le potentiel de la jeunesse africaine et élargissent l'accès à des opportunités inclusives.
- Une Afrique connectée qui fait progresser la prospérité partagée grâce à des solutions portées par l'Afrique.
- 25 ans de l'UA : honorer le chemin parcouru tout en concevant l'avenir intégré de l'Afrique.

5.3 Interprétation visuelle

Mise en garde relative à la conception

Évitez les drapeaux nationaux ou les symboles politiques, les cartes déformées, les stéréotypes culturels, les icônes copiées d'autres sources, les combinaisons trop littérales d'avions et de circuits électroniques, ainsi que les détails qui disparaissent en petit format.

6. Éligibilité

- Le concours est ouvert aux ressortissants de tous les États Membres de l'Union Africaine âgés de 18 à 24 ans à la date limite de soumission.
- Les candidatures doivent être soumises à titre individuel. Les candidatures conjointes ou collectives ne seront pas acceptées.
- Les étudiants, designers, artistes, illustrateurs, créatifs numériques, innovateurs et professionnels de la communication sont encouragés à participer. Aucune qualification professionnelle formelle n'est exigée.
- Chaque candidat ne peut soumettre qu'une seule candidature.
- Les membres du processus d'évaluation, le personnel de l'Union Africaine directement impliqué dans l'évaluation du concours, les prestataires de services contractuels appuyant le processus de sélection ainsi que les membres de leur famille immédiate ne sont pas éligibles.

7. Dossier de candidature requis

- Formulaire de candidature dûment rempli, comprenant le nom, la nationalité, la date de naissance, les coordonnées et un bref profil du candidat.
- Justificatif de nationalité et d'âge. Ces documents serviront uniquement à la vérification de l'éligibilité.
- Un fichier PDF de présentation contenant le logo principal, la version en couleur, la version en noir et blanc, la version inversée et les trois maquettes requises.
- Des fichiers d'aperçu au format PNG ou JPEG d'une largeur minimale de 3 000 pixels.
- Une note conceptuelle de 500 mots maximum expliquant l'idée, la symbolique, le lien avec l'ensemble du Thème, les choix de couleurs et la capacité d'adaptation envisagée.
- Une déclaration signée d'originalité, de propriété intellectuelle et de divulgation, en utilisant le formulaire fourni avec l'appel à candidature

8. Exigences techniques, d'originalité et relatives à l'IA

- Le logo doit être original, créé spécifiquement pour ce concours et ne pas avoir été précédemment publié, concédé sous licence, vendu, primé ou soumis à un autre concours.
- La candidature ne doit pas reproduire ni imiter l'emblème de l'Union Africaine, un logo institutionnel existant, un symbole national, une illustration issue d'une banque d'images, une marque déposée ou tout autre élément appartenant à des tiers.
- Le design doit rester reconnaissable en couleur et en monochrome, en petit format ainsi que sur des fonds clairs et foncés.
- Le symbole doit rester utilisable sans texte intégré. Tout logotype doit pouvoir être adapté dans les langues de travail de l'Union Africaine sans compromettre l'identité.
- Les candidats présélectionnés doivent fournir, dans un délai de trois jours ouvrables à compter de la demande, les fichiers sources vectoriels modifiables (SVG, EPS ou Adobe Illustrator .ai), les polices associées et les éléments connexes. La non-fourniture de fichiers sources exploitables peut entraîner la disqualification.

L'IA générative n'est pas autorisée

Toutes les candidatures doivent être des œuvres originales, créées par l'humain et réalisées par le candidat à titre individuel. Les logos générés, modifiés ou considérablement améliorés, en tout ou en partie, à l'aide d'outils d'intelligence artificielle générative ne seront pas acceptés. Les logiciels de conception graphique standard peuvent être utilisés, à condition que leurs fonctionnalités d'IA générative ne soient pas utilisées.

Les candidats présélectionnés peuvent être tenus de soumettre des croquis préliminaires et d'autres éléments attestant de leur processus de conception. La Commission de l'Union Africaine peut procéder, à tout moment, à des vérifications d'originalité, de recherche d'images inversée, de métadonnées et d'ordre technique. Toute fausse déclaration, tout plagiat, toute violation du droit d'auteur ou toute utilisation interdite de l'IA entraînera la disqualification et pourra donner lieu au retrait d'un prix.

9. Procédure et date limite de soumission

1. Téléchargez et lisez les documents du concours disponibles sur la page web officielle.
2. Préparez le dossier de candidature complet dans les formats requis.
3. Retirez de la présentation du logo le nom, la signature, la photographie, l'identifiant sur les réseaux sociaux et toute autre marque permettant d'identifier le candidat. Les informations relatives au candidat doivent figurer uniquement dans le formulaire de candidature.

4. Soumettez l'ensemble des documents au moyen du [formulaire officiel de candidature au concours](#), accessible depuis la page web du concours.
5. Conservez l'accusé de réception automatique ou le reçu de soumission comme preuve de transmission.

Date limite de soumission

Vendredi 9 Octobre 2026 à 23 h 59, heure d'Afrique de l'Est (UTC+3). Les candidatures tardives, incomplètes, corrompues ou inaccessibles ne seront pas prises en considération.

10. Critères d'évaluation

Les candidatures éligibles seront évaluées selon les critères suivants :

Critère	Axe d'évaluation	Poids
Pertinence par rapport à l'ensemble du Thème	Intègre les 25 ans de l'UA, l'intégration de l'Afrique, le MUTAA et les nouvelles technologies dans un concept cohérent présentant une valeur publique évidente.	25 %
Valeurs de l'UA, Agenda 2063 et identité panafricaine	Reflète l'unité, l'appropriation africaine, l'inclusion et les aspirations de l'Afrique que nous voulons, sans privilégier un pays ou une région.	20 %
Créativité, originalité et impact visuel	Propose un concept distinctif, novateur et appropriable, doté d'une forte présence visuelle et exempt de toute imitation manifeste.	20 %
Simplicité, clarté et caractère reconnaissable	Facile à comprendre, mémorable et efficace aussi bien en grand qu'en petit format.	15 %
Adaptabilité et exécution technique	Fonctionne sur tous les supports (imprimés, numériques, vidéo, produits dérivés, événements et applications multilingues), en couleur comme en monochrome.	10 %
Accessibilité, culturelle et sensibilité multilingue et usage	Utilise un langage visuel inclusif et respectueux, un contraste adapté et un symbole qui fonctionne dans toutes les langues.	5 %
Qualité de la note conceptuelle	Explique les choix de conception de manière claire et cohérente avec l'œuvre soumise.	5 %
TOTAL		100 %

11. Processus de sélection

Étape	Déroulement
Examen administratif	Les candidatures seront vérifiées quant au respect des délais, à l'éligibilité, à l'exhaustivité, à l'accessibilité des fichiers et à la présence des déclarations signées.
Évaluation technique	Les candidatures éligibles seront anonymisées et évaluées au regard des critères publiés par un jury spécialisé en communication et en design.

Étape	Déroulement
Vérification des candidatures présélectionnées	Les candidats présélectionnés pourront être invités à fournir des fichiers vectoriels, des croquis et des éléments attestant de leur processus. Des vérifications supplémentaires relatives à l'originalité, aux droits et à la facilité d'utilisation pourront être effectuées.
Délibération finale	Un comité de délibération examinera les candidatures et procédera à la présélection et recommandera un lauréat ainsi qu'une candidature de la liste d'attente.
Approbation et finalisation	La candidature retenue fera l'objet d'une approbation institutionnelle et d'une finalisation professionnelle avec le lauréat avant sa diffusion définitive.

La Commission de l'Union Africaine peut décider de ne pas décerner de prix si aucune candidature ne satisfait aux exigences requises ou si la vérification révèle des problèmes non résolus.

12. Prix et reconnaissance

Les lauréats recevront :

- **Premier prix** : 5 000 USD
- **Deuxième prix** : 2 000 USD
- **Troisième prix** : 1 000 USD
- Un certificat de reconnaissance
- Une reconnaissance officielle sur les plateformes de l'Union Africaine
- Des opportunités de formation

Le lauréat aura également la possibilité de participer au Sommet de l'UA, où le logo lauréat sera officiellement dévoilé.

Le concept lauréat sera finalisé en concertation avec le candidat et conformément aux lignes directrices de l'Union Africaine en matière d'image de marque, en vue de son utilisation officielle tout au long de l'année 2027. Toute disposition complémentaire en matière de reconnaissance sera communiquée sur la page web officielle du concours.

L'ensemble des prix et opportunités est soumis à l'approbation finale, à la disponibilité des fonds et à la confirmation des partenaires.

13. Propriété intellectuelle et protection des données

1. Les candidats conservent la propriété de leurs candidatures pendant toute la durée du concours, tout en accordant à la Commission de l'Union Africaine une licence limitée et

libre de redevances lui permettant de recevoir, copier et afficher l'œuvre aux seules fins de l'administration, de l'évaluation, de la vérification et de la communication approuvée relative au concours.

2. Pour pouvoir recevoir le prix, le lauréat cédera à la Commission de l'Union Africaine, au moyen de l'instrument de cession requis, le droit d'auteur et les autres droits de propriété intellectuelle cessibles afférents au design retenu et aux fichiers d'identité finaux.
3. Le lauréat accepte que le design retenu puisse être raisonnablement adapté, traduit, animé, reproduit et finalisé en vue d'une utilisation officielle.
4. Les candidats garantissent que l'œuvre est originale, qu'ils détiennent les droits et autorisations nécessaires et qu'elle ne comporte aucun contenu généré par IA interdit ni aucun élément de tiers non autorisé.
5. Les données personnelles seront collectées uniquement aux fins de l'administration du concours, de la vérification de l'éligibilité, de la prise de contact avec les candidats, de l'exercice de la diligence raisonnable et de la publication des reconnaissances approuvées. L'accès à ces données sera limité au personnel autorisé et leur traitement sera conforme aux règles applicables de l'Union Africaine.

Les candidats sont invités à consulter régulièrement la page web officielle du concours pour prendre connaissance des avis. Si une modification du calendrier public s'avérait nécessaire, elle serait communiquée par ce même canal officiel.

15. Liste de contrôle du candidat

- 1. Formulaire de candidature dûment rempli et bref profil.**
- 2. Justificatif de nationalité et d'âge.**
- 3. PDF de présentation contenant toutes les versions requises du logo et les trois maquettes.**
- 4. Fichiers d'aperçu PNG ou JPEG en haute résolution.**
- 5. Formulaire de déclaration et de consentement du candidat**
- 6. Identité du candidat retirée de la présentation du design.**
- 7. Dossier complet soumis par le canal officiel avant la date limite.**